

Dhouha Lajmi

Université de Sfax, Tunisie

dhouhalajmi@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-8428-8344>

L'anaphore prédicative de Leila Hosni Oueslati. Publications de la Faculté des Sciences Humaines et sociales de Tunis, 2022.

L'ouvrage de Leila Hosni Oueslati, intitulé *L'anaphore prédicative*, comprend 267 pages, réparties en six chapitres suivis d'un glossaire et d'une bibliographie exhaustive. Le tout est clôturé de deux index l'un pour les auteurs et l'autre pour les termes.

Cet ouvrage, comme l'a bien souligné son préfacier Salah Mejri, revêt une dimension heuristique dans la mesure où l'auteur a essayé de mettre en perspective deux notions clés, à savoir l'anaphore et la prédication. En effectuant une mise au point théorique et méthodologique dans son introduction générale, L. Hosni a cherché à définir les notions clés de son ouvrage, à s'inscrire dans un cadre théorique bien spécifique qui est celui de la théorie des classes d'objets (G. Gross, 1995) et à restreindre le champ d'étude à la description de l'anaphore nominale prédicative élémentaire.

Dans son premier chapitre, l'auteur a défini son objet d'étude tout en proposant une panoplie de critères définitoires d'ordre syntactico-sémantique. Dans ce sens, elle considère l'APNE (abréviation donnée pour l'anaphore prédicative nominale élémentaire) comme l'emploi d'un prédicat nominal élémentaire présentant une fonction prédicative, appartenant à l'une des hyperclasses sémantiques (<action>, <état>, <événement>, ou <humain>), actualisé par un élément anaphorique et caractérisé par une incomplétude référentielle. Pour montrer cette dernière caractéristique, l'auteure a eu recours à un test bien spécifique qu'elle a dénommé « test de la séparation de l'anaphore de son co-texte antérieur ». Ce dernier lui a permis de distinguer deux types de prédicats référentiellement incomplets : nous avons d'un côté l'incomplétude intrinsèque où le test de l'actualisation est assuré par un article indéfini suivi d'un prédicat non interprétable et de l'autre, l'incomplétude extrinsèque où l'article indéfini « un » est suivi d'un prédicat qui pourrait être interprété.

Par ailleurs, Leila Hosni estime que l'actualisation joue un rôle primordial dans la définition d'une ANPE. Elle considère qu'« étant donné qu'une APNE n'est pas seulement actualisée par un prédéterminant (LE et CE) et qu'elle peut également sélectionner des modifieurs anaphoriques [tel, même, etc.], il est préférable de parler d'« actualisation anaphorique » que de « détermination anaphorique ». (p. 64).

Partant de l'étude de la relation entre l'expression anaphorique et l'antécédent, l'auteure établit une typologie d'ANPE. Elle distingue alors :

- l'APNE fidèle où l'expression anaphorique est morphologiquement identique à son antécédent ;
- l'APNE morphologiquement apparentée à son antécédent ;
- le classifieur anaphorique qui inscrit son antécédent dans une classe sémantique de prédicats ;
- le classifieur axiologique, qui permet d'émettre un jugement de valeur sur son référent ;
- et enfin l'anaphore associative prédicative qui permet d'établir une relation d'association avec son antécédent.

Après avoir fait le tour de la question sur le plan syntaxique et sémantique, l'auteur a consacré le deuxième chapitre à la description du premier type d'anaphore prédicative nominale élémentaire, à savoir l'anaphore fidèle qui se fonde sur l'emploi de deux prédicats nominaux élémentaires morphologiquement identiques. Elle est essentiellement définie par la relation de co-référence établie entre ces deux prédicats. C'est dans ce cadre que L. Hosni introduit la notion de « co-référence prédicative », la distinguant de la « co-référence élémentaire » : « La co-référence prédicative est donc une relation établie entre deux PNE, qui sélectionnent des schémas prédicatifs identiques : des arguments co-référents et des actualisateurs identiques » (p. 88).

Pour ce qui est du troisième chapitre consacré à la description des APNE morphologiquement apparentées à leurs antécédents, il traite tous les cas de figure où l'invariant morphologique est associé à un ou plusieurs invariants sémantiques. Leila Hosni, en se basant dans sa description sur la notion de « racine prédicative », distingue trois types de rapports entre l'expression anaphorique et son antécédent :

- une équivalence prédicative combinée à une identité référentielle ;
- une continuité prédicative présentant tantôt une relation coréférentielle, tantôt partiellement coréférentielle ;
- une rupture prédicative à travers laquelle nous assistons à une rupture référentielle entre les deux entités morphologiquement apparentées.

Le quatrième chapitre appréhende l'anaphore prédicative nominale élémentaire au prisme des classifieurs en établissant une relation entre un prédicat classifié et une

APNE classifieur. Sous des appellations différentes dans la littérature sur la question comme *anaphore conceptuelle*, *anaphore résomptive* et *encapsulateur anaphorique*, les classifieurs anaphoriques se fondent sur deux types de rapports inférentiels : soit un rapport d'implication, soit un rapport de présupposition. De ce fait, la relation est fondée sur une compatibilité sémantique entre l'expression anaphorique et son antécédent (relation hyponyme-hyperonyme, un acte de parole - un prédicat de parole, etc.), ce qui donne lieu à une relation co-référentielle, laquelle relation la rapproche des « classifieurs axiologiques ». Cette relation peut être également assurée par le recours à des entités axiologiques sous forme de noms appréciatifs. D'ailleurs, le cinquième chapitre est l'illustration même de ce genre d'anaphore qui se présente sous forme d'un classifieur à valeur appréciative. L'auteure en distingue trois types :

- des PNE intrinsèquement axiologiques ;
- des PNE occasionnellement axiologiques ;
- des PNE non axiologiques actualisés par des modificateurs axiologiques.

L'expression anaphorique peut référer à un antécédent <humains>, à un antécédent hybride ou à un antécédent non <humain>.

Le dernier chapitre de l'ouvrage développe les différents types d'anaphore associative qui semble s'appuyer sur le principe de la pertinence optimale et le principe de la stéréotypie qui établit, selon les termes de Kleiber, un *pontage inférentiel* entre l'expression anaphorique et son antécédent. En effet, en se référant à une typologie de l'anaphore associative déjà établie dans la grammaire traditionnelle (l'anaphore associative méronymique, locative, fonctionnelle, actancielle et relationnelle), et élaborée dans le cadre de la théorie des classes d'objet, l'auteure établit une distinction entre l'anaphore associative argumentale (*pondre/œuf*), l'anaphore associative prédicative (*œufs/ponte // voiture/conducteur*) et l'anaphore méronymique (*tout/partie*). Elle s'est essentiellement intéressée à l'anaphore associative prédicative <humain> puisqu'elle présente une APNE, et puisque ce type d'APNE est très fréquent dans la langue. Elle étudie ses différentes propriétés syntactico-sémantiques (sa détermination, ses classes sémantiques), en insistant sur la relation non coréférentielle qu'elle établit avec son antécédent et qui peut être :

- une relation syntaxique ;
- une relation sémantique ;
- une relation inférentielle.

En définitive, une série d'exemples puisés dans la base de données *Frantext*, une explicitation de concepts théoriques dans le corps du texte et la présence d'un glossaire ont permis à l'auteure de montrer le bien-fondé et la pertinence de sa description et ont conféré à l'ouvrage une certaine dimension didactique. La clarté et la richesse des

analyses témoignent de l'originalité de l'approche dans la description de deux phénomènes centraux dans toute production langagière et pour tout enchaînement prédicatif.